

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2900>

Mobilité interne

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - CORONAVIRUS -

Date de mise en ligne : mardi 14 avril 2020

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Mobilité interne

(informations mises à jour le 31 mars 2020)

Les agents qui ont été sélectionnés sur un poste ouvert en NOEMI lors de la campagne d'hiver pourront-ils prendre leurs fonctions le 1er avril ? Oui quand cela sera possible. Les services des ressources humaines des délégations régionales suivront au cas par cas chaque situation.



Mobilité interne